

Retour vers le futur

par Myrella Roy

Le 21 octobre 2015, Marty McFly et le Dr Emmett Brown se transportaient de 1985 au futur d'aujourd'hui à bord d'une voiture DeLorean convertie en machine à voyager dans le temps, en deuxième partie de la trilogie cinématographique *Retour vers le futur*. La Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH) n'a peut-être pas prédit le téléviseur à écran plat, la biométrie ou la technologie en 3D, mais plusieurs de ses objectifs se sont matérialisés en 2015.

La mise en œuvre du plan stratégique 2011–2015 de la SCPH a rapproché l'association de la destination visionnaire vers laquelle pointaient ses quatre directions stratégiques: promouvoir l'utilisation sécuritaire et efficace des médicaments dans l'intérêt des patients, valoriser l'excellence en pratique, favoriser l'engagement des membres et des bénévoles, et assurer l'efficacité organisationnelle. Dans l'ensemble, le conseil de la SCPH était plutôt satisfait de la performance collective à atteindre les objectifs du plan.

Le périple du projet SCPH 2015, entrepris en 2007, s'est terminé sur une note triomphale l'été dernier, grâce au dévouement et à l'enthousiasme des deux coordonnatrices du projet, Barbara Wells et Carolyn Bornstein, et de plus de 250 bénévoles de la SCPH. À quel point les prévisions du projet se sont-elles réalisées? Pour la moitié des 36 objectifs, la pharmacie hospitalière canadienne a atteint la cible ou s'en est approchée à moins de 30%! En outre, le projet lègue une panoplie d'artefacts qui sont entreposés sur le site Web de la SCPH, y compris un « tableau de concordance » des données probantes, 3 trousseaux à outils, 23 webinaires, 50 affiches virtuelles, près de 100 récits de succès, 8 vidéos réalisées par des pharmaciens étudiants, plus de 200 photos soumises durant la campagne et au-delà de 50 bulletins de mise à jour destinés aux membres. Ces artefacts ont valu 10 000 appels de fichier au site Web de la SCPH durant la dernière année du projet.

Les Séances éducatives d'été (SÉÉ), appelées à l'origine « Assemblée annuelle » et plus tard « Assemblée générale annuelle et séances éducatives », sont parvenues au terminus d'Ottawa en 2015 après s'être arrêtées à 68 stations en autant d'années. Le chemin vers la formation et l'apprentissage est jonché d'obstacles : les budgets de la santé sont de plus en plus restreints, les fonds pour le perfectionnement professionnel sont alloués avec

parcimonie et les frais de voyage sont en hausse. En contrepartie, toutes sortes de nouvelles modalités multiplient les occasions d'apprentissage. Après un examen minutieux des recommandations émises par le groupe de travail sur la pérennité des SÉÉ (dans son rapport présenté en août 2013) et le groupe de travail sur la réforme des SÉÉ (dans son rapport soumis en mars 2014), le conseil de la SCPH a conclu, à sa réunion mi-annuelle de mars 2014, que la réforme des SÉÉ ne stimulerait probablement pas l'assistance et les revenus. En vertu de son obligation fiduciaire, le conseil s'est donc résolu avec grand regret à fixer le crépuscule des SÉÉ à leur clôture en 2015. La SCPH s'enorgueillit du perfectionnement professionnel de qualité et des occasions de réseautage inestimables qu'elle offre depuis longtemps aux pharmaciens et elle promet de s'adapter à la réalité contemporaine.

Soucieuse d'évoluer avec son temps, la SCPH a fortuitement recruté et retenu des employés exclusivement féminins parce que, pour emprunter l'explication du premier ministre canadien Justin Trudeau, « on est en 2015 ». Nous avons célébré le cinquième anniversaire d'embauche de Rosemary Pantalone (adjoindée administrative). Nous avons dit adieu à Suzanne Purkis qui a temporairement assumé le poste d'agente des publications, puis nous avons souhaité la bienvenue à Amanda Iannaccio qui a accepté cette fonction. Nous avons aussi fait nos adieux à Carolyn Bornstein comme coordonnatrice du projet SCPH 2015 et à Lisa Graziadei comme contrôleur financière. Nous avons salué Linda Klein-Swormink qui a été brièvement commis des finances et Emily Kitagawa qui, tout au long de l'année, nous a prêté main-forte pour assurer certaines responsabilités liées aux publications et à la résidence en pharmacie. Nous avons ensuite accueilli Cathi Yabsley comme directrice des finances et Julia Waserman-Shapero comme commis des finances. L'ensemble du personnel a joué un rôle clé dans l'atteinte d'un surplus national à la fin de l'exercice financier 2014–2015 et dans l'épatant succès à la ligne d'arrivée de l'audit lors de cette première année où la comptabilité de toutes les sections a été tenue au bureau national.

Tout comme la DeLorean en direction de l'année 2015 dans *Retour vers le futur*, la SCPH n'a pas besoin de route là où elle va. Toutefois, la Société aide à ouvrir la voie vers l'exercice moderne de la pharmacie dans les hôpitaux et les autres milieux de soins de

santé misant sur la collaboration par ses réponses aux appels de consultation lancés par les parties prenantes que voici : l'Association des pharmaciens du Canada (sur la stratégie 2.0 relative à l'assurance-médicaments), Santé Canada (sur le *Guide pour l'application des nouveaux pouvoirs* et l'évaluation axée sur les besoins quant à la prestation en temps opportun de renseignements crédibles au sujet des produits thérapeutiques, l'un comme l'autre en soutien à la Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses [Loi de Vanessa] et en conformité avec le Cadre réglementaire de transparence et d'ouverture, et sur l'ébauche des lignes directrices pour la déclaration de la perte ou du vol de substances désignées ainsi que de précurseurs), le Comité directeur multilatéral (fédéral-provincial-territorial) sur les pénuries de médicaments (sur l'ébauche du *Document d'orientation sur l'atténuation des pénuries de médicaments grâce à la passation de marchés et à l'approvisionnement*), l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (sur l'ébauche du supplément au document sur les systèmes de gestion de l'exercice de la pharmacie qui traite de la traçabilité et de l'étiquetage des préparations en vrac), et le groupe consultatif provincial-territorial d'experts sur l'aide médicale à mourir et le comité externe (fédéral) sur les options de réponse législative à *Carter c. Canada* (sur les facteurs à prendre en compte pour l'élaboration de lois, de politiques, de pratiques et de mesures de protection à propos de l'aide médicale à mourir).

La SCPH s'est embarquée vers la pratique de la pharmacie de demain à bord de multiples projets. La Société publiait en 2014 ses lignes directrices sur la préparation pharmaceutique et elle évaluait subséquemment l'utilité et les ressources nécessaires au façonnement d'un programme de formation en ligne relatif à la préparation des médicaments. Dans le sillage de ces réalisations, le conseil de la SCPH a mandaté un groupe de travail pour la conception d'une trousse de mobilisation des connaissances qui servira aux activités de préparation pharmaceutique; le groupe a déjà produit trois webinaires à l'automne 2015 (www.cshp.ca/programs/compounding/index_e.asp). La Société s'est aussi investie dans l'évaluation des besoins en ce qui a trait à la spécialisation en pharmacie et de la faisabilité d'un système de

certification des pharmaciens spécialistes au Canada, une étude menée par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie et le Comité de pilotage du plan directeur pour la pharmacie (le rapport sur ce projet peut être consulté dans le site Web du Plan directeur pour la pharmacie à <http://199.103.61.199/docs/resource-items/needs-assessment-of-specialization-in-pharmacy-in-canada---final-report.pdf>). En outre, la SCPH a publié des guides sur la mobilisation des connaissances au sujet des indicateurs clés de performance, en partenariat avec le Canadian cpKPI Collaborative (www.cshp.ca/productsServices/cpKPI/index_e.asp).

La SCPH a tracé son itinéraire à destination de l'année 2018 dans son nouveau plan stratégique. Les préparatifs ont débuté en 2014 par un sondage auprès des membres, une enquête sur le milieu et une séance dirigée à laquelle ont été conviés le conseil de la SCPH ainsi que les présidents de ses sections, de sa Fondation, de ses conseils affiliés et de son comité de valorisation. Le plan, que le conseil de la SCPH a approuvé à sa réunion mi-annuelle de mars 2015, prévoit une société dynamique, en constante évolution, qui saura inspirer l'excellence d'une pratique de la pharmacie indispensable aux soins centrés sur le patient dans les hôpitaux et les autres milieux de soins de santé misant sur la collaboration, d'ici l'année 2018. Un des objectifs principaux de son plan est d'entreprendre un projet captivant unique qui concentrera les efforts de la SCPH sur l'amélioration des résultats cliniques, en empruntant la route panoramique frayée par le projet SCPH 2015. Ce projet cheminera partout au sein de la SCPH, s'attardant auprès de tous et de tout – l'ensemble des membres et des employées, et tous les programmes et services.

Comme l'a proclamé Abraham Lincoln : « Le meilleur moyen de prédire l'avenir est de le créer. » L'avenir de la SCPH est vraiment prometteur.

Myrella Roy, B. Sc. Phm., Pharm. D., FCCP, est directrice générale de la SCPH.